

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-), Mortuaires 23 c., minimum 6.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile. . . 20.- 10.- 5.- 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

Figure militaire LA PERSONNALITÉ DU VICE-AMIRAL ABRIAL

Le défenseur héroïque de Dunkerque

Une armée valeureuse s'accroche dans le nord de la France. Aussitôt la marine accourt, ravitaillera ces troupes, maintient la liaison, sans se soucier du danger. Un homme, un chef, ordonne et dirige ces opérations périlleuses : l'amiral Nord Abrial.

Présentons le commandant en chef des forces maritimes du Nord. Originaire du Tarn, le vice-amiral Abrial est entré à l'École navale à 17 ans. Au début de l'autre guerre, il était lieutenant de vaisseau, di-



Le vice-amiral ABRIAL

recteur du tir sur le cuirassé « Jean-Bart », qu'il quittait en 1916 pour prendre le commandement d'une canonnière.

Capitaine de frégate en 1920, il occupa le poste de chef d'état-major de la division des écoles de la Méditerranée, avant d'exercer le commandement de la 3^{me} escadrille de torpilleurs.

Capitaine de vaisseau en 1925, affecté à l'état-major du 5^{me} arrondissement maritime, commandant du « Tourville », chef d'état-major de la 1^{re} escadre en 1929, contre-amiral à 52 ans, il remplit dans ce grade les fonctions de sous-chef d'état-major général.

La nostalgie du large le ramène, en 1936, à la tête de l'escadre de la Méditerranée. En mai 1939, l'amiral Darlan le désigne comme commandant en chef, préfet maritime de la 3^{me} région.

Dans ces fonctions importantes, il a donné la mesure de ses brillantes qualités, et si le nom du vice-amiral Abrial surgit une fois de plus, c'est pour s'attacher, cette fois, aux phases les plus mémorables et les plus glorieuses de l'histoire de cette guerre.

LE VAILLANT EXPLOIT D'AVIATEURS ANGLAIS qui détruisent le dernier pont de Maestricht sur la Meuse

LONDRES, 3 (Havas). — Ce simple message : « Messieurs, je vous remercie », adressé par le général Georges, chef d'état-major du général Weygand, à une escadrille de la Royal Air Force, se réfère à un des plus glorieux exploits de la guerre.

Tous les ponts de la Meuse, près de Maestricht, où les Allemands avançaient pour couper en deux les forces alliées, avaient sauté, sauf un. Sur celui-ci s'avancait un flot de tanks et d'unités blindées.

Les stocks, l'essence, les munitions, tout arrivait, et le pont était puissamment défendu par la D.C.A. allemande, formant un barrage de feu et par les chasseurs allemands patrouillant sans cesse.

Huit attaques furent effectuées par les bombardiers britanniques. Les rives de la Meuse étaient ravagées par des explosions formidables, les chasseurs étaient abattus en flammes, les batteries de la D.C.A. bombardées et mises hors de combat, mais aucun coup direct n'avait atteint le pont, et toujours l'avance ennemie déferlait.

Au quartier général de la « Royal Air Force », le commandant en chef fit une courte allocution, réclamant la destruction du pont, et des volontaires étaient demandés. Les pilotes se présentèrent comme un seul homme. Ils écrivirent leurs noms sur des feuilles de papier et les mirent dans un chapeau. Quatre équipes furent ainsi désignées. Ils décollèrent immédiatement, escortés par des chasseurs volant droit vers le pont.

Tandis que les chasseurs britanniques s'occupaient des chasseurs ennemis gardant le pont, les bombardiers britanniques piquèrent droit et bas vers la cible. De ces quatre équipes, un seul homme revint, mais le pont de Maestricht avait sauté.

Le baptême du feu de la capitale française Paris, pour la première fois depuis la guerre, a été bombardé hier au début de l'après-midi

L'aviation allemande déversa onze cents projectiles, mais elle ne perdit pas moins de 16 de ses appareils

Le bilan tragique : quarante-cinq morts, deux cents blessés

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Paris a eu son baptême du feu sur le coup de 13 h. 30. Au moment où la plupart des ouvriers regagnaient leur travail, trois vagues de bombardiers allemands, escortés de chasseurs survolèrent la capitale et ses environs. La D.C.A. entra aussitôt en action. Habitué au bruit des canons anti-aériens, les Parisiens ne tardèrent pas à distinguer au milieu des explosions qui se succédaient, des éclatements moins rassurants.

Aussitôt l'alerte donnée, un service d'ordre extrêmement sévère, où se mêlaient agents de police et gardes civils, avait obligé tous les passants à gagner les abris les plus proches et les véhicules à se ranger au bord du trottoir.

La précaution était bonne. On devait, en effet, apprendre dans la journée que le bombardement avait fait 200 blessés et 45 morts, pour la plupart sur la voie publique.

On évalue à 1100, le nombre des bombes tombées, mais aucune n'a atteint un point stratégique.

Plusieurs maisons atteintes se trouvent dans des quartiers où il n'y a ni usine, ni caserne, ni aucun établissement travaillant pour la défense nationale. Il semble que les aviateurs allemands aient lâché leurs bombes de très haut, sans autrement viser ou en visant généralement mal. Une maison a été détruite, mais il n'y a aucune victime. Une bombe est tombée dans un jardin à l'intérieur d'un immeuble. Les grilles furent tordues, des vitres brisées, mais là non plus il n'y a pas de victimes.

Il faut remarquer que la population parisienne a observé durant toute l'alerte un calme parfait et qu'à aucun moment on n'a enregistré une panique quelconque. Il faut également remarquer que la défense passive a admirablement fonctionné.

Le bombardement

PARIS, 4 (Havas). — La présidence du conseil communique :

L'aviation ennemie a procédé au début de l'après-midi du 3 juin, à une série de bombardements dans la région parisienne, probablement en vue d'atteindre des objectifs à caractère militaire.

Plus d'un millier de bombes de tous calibres furent lancées faisant 200 victimes, dont 45 morts.

Un des buts de l'opération était de jeter la panique dans la population

PARIS, 3 (Havas). — C'est par centaines que les bombes incendiaires et les bombes explosives furent déversées aujourd'hui sur Paris et toute la ceinture de la banlieue.

Selon les premiers renseignements, ils mirent en œuvre cette fois-ci des bombardiers lourds, capables d'emporter plusieurs tonnes d'explosifs. Même de petites bombes électroniques furent employées, et, à en juger selon certains critères, la multiplicité des buts indique une double opération : la destruction de caractère militaire et la tentative de jeter l'effroi parmi la population.

Certains appareils avaient un but précis : gare, aérodrome, mais beaucoup éparpillèrent leur chargement sur la région tout entière. En général, les avions ennemis volèrent très haut et ne risquèrent pas de bombardement en « piqué ».

Quant aux résultats, obtenus sur le moral de la population, un fait l'illustre : une heure après le bombardement, les amateurs de canotage, dans un bois très parisien, reprenaient leurs avions et continuaient leur promenade.

Seize appareils allemands détruits par la chasse française

PARIS, 4 (Havas). — Au cours des combats aériens qui se déroulèrent au-dessus de la région parisienne, seize appareils allemands furent abattus par la chasse française.

(Voir la suite en dernières dépêches)



Une batterie volante de D.C.A. française prenant position à quelques kilomètres des lignes du front.

LE DERNIER ÉPISODE DE LA BATAILLE DES FLANDRES

Les forces allemandes poursuivent avec un rare acharnement leurs attaques contre le camp retranché de Dunkerque

Mais, hier encore, les embarquements ont pu continuer avec succès

Le communiqué français

PARIS, 4 (Havas). — Communiqué du 3 juin au soir :

L'ennemi a continué d'attaquer avec acharnement nos positions autour de Dunkerque où il se heurta à une vigoureuse résistance et aux contre-attaques incessantes de nos troupes.

La marine française comme la marine britannique concourent, sous le feu de l'ennemi, à la défense de Dunkerque et ont procédé avec succès aux embarquements des troupes ordonnées par le commandement, donnant à toute heure l'exemple de la plus grande bravoure.

L'ennemi a tenté lundi, sans succès, une attaque locale contre nos avant-postes dans la région de Saint-Avoid. Il se renforce sur la rive droite de l'Aisne et resserre le contact de nos positions à l'ouest de la Sarre.

Au cours de la nuit du 2 au 3 juin, notre aviation de bombardement a attaqué de nombreux terrains ennemis, ainsi que des voies de communication.

Paris et la région parisienne furent attaqués au début de l'après-midi par une importante expédition de bombardement fortement protégée par la chasse allemande. Cette expédition se heurta à la défense D. La plupart de nos chasseurs étaient dotés d'appareils les plus modernes. D'après les premiers renseignements parvenus, dix-sept avions ennemis abattus furent déjà dénombrés.

La situation vue par Havas

L'épopée de Dunkerque continue...

PARIS, 4 (Havas). — « L'épopée de Dunkerque continue. Nous saluons avec enthousiasme la page héroïque qu'écrivent en coopération totale, les forces de terre, de mer et de l'air

qui défendent avec efficacité le camp retranché ». C'est en ces termes que lundi soir on s'exprimait dans les milieux militaires touchant de près le haut commandement français où l'on s'est toujours montré jusqu'à présent assez avare en appréciations sur le développement des opérations, et où l'on a toujours marqué la volonté de rester strictement objectif.

Il est de fait qu'au cours des deux dernières journées écoulées, les luttes autour de Dunkerque ont pris un caractère épique. Les troupes harassées par une campagne de plus de vingt jours, bombardées

sans arrêt depuis des semaines, prises entre un ennemi supérieur en nombre et dont les unités trop éprouvées sont relevées, et la mer d'où leur arrive un ravitaillement suffisant mais aucun renfort, ont fait face aux nouvelles attaques et non seulement les ont repoussées mais encore ont contre-attaqué.

Au cours de la journée de dimanche, les Allemands après un bref répit, sont repartis à l'attaque sur tout le pourtour du camp retranché contre les positions défensives alliées, couvertes par les inondations. Leurs assauts ont duré toute la journée. Ils ont été partout repoussés sauf sur un point où ils sont parvenus à pénétrer à l'intérieur des lignes françaises mais une contre-attaque, rapidement montée et exécutée, avec une sorte de furie, les a rejetés à la fin de la journée sur leurs positions de départ.

Dès lundi matin, les Allemands sont repartis à l'assaut, également sur tout le pourtour du camp. Il semble que les Allemands ont réussi à marquer quelques légers avantages locaux mais leur progression n'a été obtenue qu'au prix de pertes énormes. Les combats ont pris un caractère d'acharnement encore jamais atteint au cours de la campagne. Ils continuent à la fin de la journée et ils semblent devoir continuer mardi.

Dans les autres zones de combat, c'est toujours le calme relatif et une situation d'attente. On ne signale qu'un coup de main allemand, du reste repoussé, dans le secteur de l'est de la Moselle et à l'est de l'Oise des tirs d'artillerie français sur des unités allemandes.

Cette période de calme relatif s'accompagne d'une intense activité aérienne dont l'épisode principal est le bombardement de Paris qui a reçu aujourd'hui le baptême du feu.

J'ÉCOUTE...

Notre tâche

« Il y a longtemps qu'on n'a pas eu une si belle saison... et dire que... L'homme n'acheva pas sa phrase. Mais chacun pouvait l'achever pour lui. Bribes de conversation saisies sur la place publique. Celle-ci résumait ce que tant d'entre nous ressentent si fortement, ces jours-ci, devant la splendeur exceptionnelle de ce printemps.

Nous avons tout un petit paradis sous les yeux. Mais, au lieu d'en jouir, nous vivons dans l'angoisse de celui qui est saccagé si près de nous et où le sang coule si terriblement. Et puis, nous devons songer à nous aussi et à tout ce qui est en suspens encore sur nos têtes. Ce qui, entre parenthèses, ne doit être qu'une raison de plus de continuer, par un sérieux et fier contrôle de nous-mêmes, à maintenir nos cœurs à la hauteur des circonstances. Il faut que, n'importe où et à n'importe quelle heure, nous soyons toujours en état de servir. Les occasions ne manquent ou ne manqueront pas. Si ce n'est pas nous, c'est-à-dire le pays, c'est l'humanité que, sous une forme ou sous une autre, nous serons inmanquablement appelés à secourir dans la mesure de nos moyens.

A nous de nous y préparer et de savoir être utiles. Cela demande souvent plus de bon sens qu'on ne l'imagine. Ce n'est, en effet, pas le moment des agitations stériles. Il n'y a pas à vouloir jouer un rôle, à briller dans un comité, à en présider avec ostentation.

Il importe, surtout, de découvrir ce qui est vraiment le devoir et de le faire en toute simplicité de cœur et de gestes.

Vous vous apercevrez bien vite que ce n'est pas chose facile. La tâche peut être très humble. A chacun de nous d'y réfléchir et de voir celle qui est, vraiment, à sa taille.

FRANCHOMME.



Le général PRIOUX, commandant d'une armée du Nord, sut ramener celle-ci, au prix d'efforts magnifiques, au camp retranché de Dunkerque. Mais lui-même aurait été fait prisonnier par l'ennemi.

(Voir la suite en dernières dépêches)

AVIS OFFICIELS



VILLE de NEUCHÂTEL

SONNERIE DE CLOCHES

La population est prévenue que les cloches de la Collégiale seront sonnées mercredi, 5 juin, à 20 heures, pour un culte de consécration de l'Église indépendante.



COMMUNE d'ENGES

Vente de bois de feu

Le jeudi 6 juin 1940, la commune d'Enges, vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois de feu ci-après :

- 2200 fagots sapin
130 stères hêtre
80 stères sapin

Rendez-vous des mesureurs à 14 heures, à Enges. Ne sont admis aux enchères que les acheteurs domiciliés dans le canton de Neuchâtel.

IMMEUBLES

A VENDRE

fol café au bord du lac de Neuchâtel, avec terrain. Prix avantageux. Offres sous chiffres 591, Annonces-Suisse S. A., Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre belle poussette moderne, beige clair. Demander l'adresse au No 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Gratis...

le onzième paquet de chicorée de Remens et aussi le 10me paquet de café Meier à 90 c., dans les magasins Meier.



Ah! quel plaisir de savourer une pipe bourrée de délicieux tabac Cornetto, mais bien de Cornetto!



Tabacs Horn toujours bons

Portez le BAS SAVOIE soie rayonne, très léger, transparent et solide 3.75 Savoie-Petitpierre S. A. NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX EN poissons du lac Palées, bondelles, brochets, tranches de brochets, perches, perchets à frirer, anguilles vivantes, tranches d'anguilles, carpes vivantes, tranches de carpes, truites du lac et truites de rivière vivantes, vengérons et filets de vengérons. Colin et filets de dorsch frais. AU MAGASIN Lehnherr frères

SOULIERS à semelles crêpe Veau naturel 10.80 Blanc . . . 11.80 Bleu, rouille 15.80 J. KURTH, Neuchâtel

CHEZ LOUP Complets gypseur 4.95 Seyon 18-Grand'Rue 7 Avant le changement de magasin, plusieurs machines à coudre usagées, en parfait état, sont à vendre. Couseuses Modernes S. A. Faubourg de l'Hôpital 1

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETES D'OCCASION Cette rubrique paraît les mardis, jeudis et samedis Camionnette «Chevrolet», à vendre, cause double emploi, en parfait état. Charge utile 600 à 800 kg., bâchée. S'adresser au téléphone No 751 27, Saint-Blaise. Fourgonnette «Renault», à vendre, 8 CV, modèle 1937, charge utile 750 kg., en parfait état. S'adresser au téléphone No 751 27, Saint-Blaise.

Robes imprimées Robes fleuries... La vogue de cette saison; chaque femme rêve d'en avoir une au moins. La MAISON VUARRAZ les met à la portée de chaque bourse en vous offrant de ravissants modèles à des prix très bas. Ce modèle en soie imprimée, façon jeune et gracieuse ne coûte que 29.50 D'autres superbes modèles 35.- 45.- 55.- 68.- 79.- 88.- Vuarraz SA NEUCHÂTEL RUE ST. MAURICE

Choix record - Qualité record Prix très bon marché Vistra uni et imprimé Vistra uni, largeur 70 cm., pour teintes mode, le mètre 1.25 Vistra infroissable, en lité, grand choix de teintes, le mètre 2.25 Vistra imprimé, largeur 80 cm., nouveaux ble, largeur 80 cm., robe d'été, le mètre 1.75 Vistra mousseline, largeur 90 cm., infroissable, dessins à fleurs et rayures, le mètre 1.95 La maison avec le grand choix au SANS RIVAL

Faites vérifier vos lunettes chez André PERRET opticien-spécialiste Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL Grand choix de lunettes Verres ménisques et toriques ponctuels Exécution soignée et garantie des ordonnances Prix les plus réduits

A LOUER tout de suite ou époque à convenir, appartements de quatre pièces, loggia, confort, chauffage général, service de conciergerie. Vue, S'adresser à H. Schweingruber, 12, faubourg de l'Hôpital, Tél. 5 26 01

POULES A vendre pour cause de maladie, 40 à 50 bonnes pondeuses. S'adresser à L. Flourey, Rouges-Terres 33, Hauterive. Machine à coudre d'occasion, à renversement, marque Helvética, navette centrale, cousant en avant et en arrière, quatre tiroirs, révisée, livrée avec garantie, 200 fr. - Henri Wettstein, mécanicien, Seyon 16-Grand'Rue 5. Téléphone 5 34 24.

beurre de table FLORALP extra dans l'emballage spécial la plaque de 100 gr. . 0.55 la plaque de 200 gr. . 1.10 Se recommande: R.-A. STOTZER, rue du Trésor

DEM. D'EMPLOIS MENAGERE active, cherche emploi pour entretien de bureau ou atelier, ou heures de ménage. - Adresser offres écrites à M. A. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinières termes de chambres, ménagères, seront trouvés rapidement par une annonce dans le rapporteur de la «Schweiz. Allg. Volks-Zeitung», Zoltingue, n° 11, page supérieur à 95000. Clôture des annonces: mercredi soir. Observez l'adresse exactes Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung Zoltingue

Beaux logements trois chambres, 50 fr.; quatre chambres, 60 fr. - Moulins 37, magasin. Séjour d'été A louer au bord du lac, pour la saison d'été (région Marin), chalet meublé de sept pièces, bains et dépendances. Belle grève. S'adresser Etude Wavre, notaires. A louer pour époque à convenir.

APPARTEMENT de trois chambres, cuisine et dépendances. Jardin. S'adresser à la boulangerie-pâtisserie des Parcs 129, A. Montandon. ETUDE WAVRE NOTAIRES Palais Rougemont - Tél. 5 10 63 Disponible tout de suite ou pour époque à convenir: Crêt-Taconnet: sept chambres. Faubourg de l'Hôpital: cinq chambres. Trésor: deux et six chambres. Rosière: trois chambres. Louis-Favre: trois chambres. Saint-Blaise: quatre chambres.

Bel appartement tout de suite ou époque à convenir: cinq chambres, central, bain, grand balcon, - 105 fr. par mois, S'adresser faubourg Hôpital 13, 1er. * «Les Tourelles» SABLONS 57 Très beau quatre pièces, avec chauffage général, bain, service conciergerie. Vue étendue. Balcon. Gérances Bonhôte, Sablons 8. Téléphone 5 31 87. * A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, LOGEMENT de quatre pièces, dépendances. S'adresser à M. Bihler, Parcs No 53. CHAMBRES Jolie chambre à louer, dans appartement soigné (ascenseur, salle de bains), - Faubourg de l'Hôpital 17, 4me. Dans appartement de quatre chambres, avec confort, on céderait deux chambres non meublées et part à la cuisine à personne tranquille. S'adresser de 10 h. à midi et après 18 heures, à Mlle Lador, Bellevaux 5, 1er. Chambre meublée indépendante, eau, W.-C. Seyon 9 b, 1er. Chambre indépendante, Strubé, faubourg de l'Hôpital 6. * Chambre meublée, rue de la Treille. - S'adresser à Mlle Mayer, Grand'Rue 2, 2me.

ETUDE BRAUEN NOTAIRES Hôpital 7 - Tél. 5 11 95 A louer. Entrée à convenir: Passage St-Jean, 6 chambres, confort. Serre, 6 chambres, confort. Faubourg du Lac, 6 chambres. Râteau, 6 chambres. Saars, petite maison, 5 chambres. Cité-Ouest, 5 chambres, confort. Colombière, 4 chambres, confort. Qual-Godet, 4-5 chambres. Evole, 3-5 chambres, confort. Pourtalès, 4-5 chambres. Seyon, 1 chambre. Moulins, 1-5 chambres. Saint-Honoré, 4 chambres. Côte, 4 chambres. Coq-d'Inde, 3 chambres. Oratoire, 3 chambres. Champévêres, 3 chambres. Fleury, 1-3 chambres. Temple-Neuf, 2-3 chambres. Tertre, 2-3 chambres. Fausse-Brayes, 2 chambres. Ecluse, 1-2 chambres. Ceux pour bureaux: Saint-Honoré. Atelier pour peinture ou photographie. Caves, garages, garde-meubles. Moulins, local avec cave. A LOUER POUR LE 24 JUIN 1940: Rue du Seyon 3me étage, quatre chambres, cuisine, chauffage par appartement. Situation centrale. Chemin de Bel-Air rez-de-chaussée, bel appartement de cinq chambres, cuisine, véranda, bain, chauffage par étage, jardin. Très belle situation, vue magnifique. 2me étage, quatre chambres, cuisine, dépendances, bain, chauffage par étage, balcon, jardin. Vue magnifique. Pour renseignements, s'adresser à la Direction de la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, rue du Môle 3. - Tél. 5 14 92. *

ETUDE DUBOIS Frédéric DUBOIS, régisseur - Roger DUBOIS, notaire Saint-Honoré 2 - Tél. 5 14 41 A LOUER POUR DATE A CONVENIR: EST DE LA VILLE: propriété de huit chambres, jardin, verger et vigne; accès sur deux routes. AREUSE: maison de neuf chambres, jardin et verger. MONRUZ: logement de trois chambres, loyer mensuel Fr. 75.-, jardin. FAUBOURG DU LAC: logement de quatre chambres. FAUBOURG DU LAC: superbe logement de cinq chambres, balcon, terrasse, ascenseur, chauffage général. LES PARCS: logement de trois chambres, balcon, loyer mensuel Fr. 65.-. BELLEVAUX: logement de trois chambres, loyer mensuel Fr. 60.-. PLACE PURRY: logement de quatre chambres, balcon, loyer mensuel Fr. 95.-. RUE DES MOULINS: logements de trois et deux chambres. RUE DES MOULINS: magasin avec devanture. RUE DES MOULINS: local d'une chambre et cuisine. CROIX DU MARCHÉ: magasin et arrière-magasin, eau installée. SERRIERES: logements de trois et deux chambres.

ON DEMANDE dans bonne pension ou chez particulier, une belle chambre confortable, dans situation centrale, pour expédition de linge, pour deux après-midi par semaine. Offres sous M. 7599 Y. à Publicitas, Berne. Ménage de trois personnes cherche à louer pour la saison d'été, du 15 juin au 30 septembre, joli appartement meublé de trois ou quatre pièces avec salle de bain, cuisine et si possible jardin. La région comprise entre Neuchâtel et Cormondrèche aurait la préférence. Adresser les offres sous chiffre B. C. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE A LOUER de cinq ou six chambres, en ville. Adresser offres écrites à A. S. 399 au bureau de la Feuille d'avis. On cherche à louer tout de suite un chalet de plage Colombar ou environs. Adresser offres écrites et conditions à U. C. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE de trois personnes cherche à louer pour la saison d'été, du 15 juin au 30 septembre, joli appartement meublé de trois ou quatre pièces avec salle de bain, cuisine et si possible jardin. La région comprise entre Neuchâtel et Cormondrèche aurait la préférence. Adresser les offres sous chiffre B. C. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

ETUDE D'AVOCAT ED. BOURQUIN & fils TERREAUX 9 - Tél. 5 17 18 DISPONIBLE TOUT DE SUITE: PIERRE-QUI-ROULE: trois chambres, avec chauffage central, balcon, vue étendue. Prix mensuel: Fr. 75.-. CHARMETTES: quatre chambres, balcon, vue étendue, toutes dépendances et jardin. Prix mensuel: Fr. 75.-. GRAND'RUE: Beau magasin remis complètement à neuf, grande vitrine, convenant pour n'importe quel commerce. Prix très avantageux. SAINT-MARTIN (Val-de-Ruz): joli logement de quatre chambres, toutes dépendances, part de jardin. Prix mensuel: Fr. 40.-. PLACE DE LA POSTE: Beau magasin avec jolie vitrine. Prix mensuel: Fr. 165.-, chauffage compris. PRÉBARREAU: Logements de deux et trois chambres. Prix avantageux. DES LE 24 JUIN 1940: STADE QUAI: Appartement de quatre pièces, avec confort, balcon, vue étendue. Conditions favorables. FAUBOURG DE L'HOPITAL: Logement de trois chambres. Prix mensuel: Fr. 60.-. FAUBOURG DU LAC: Superbe appartement-service de cinq pièces, avec tout confort, chauffage général, service de conciergerie, etc. Prix mensuel: Fr. 160.-. TERTRE: Logements de deux chambres, avec dépendances. Prix avantageux.

ON DEMANDE de trois personnes cherche à louer pour la saison d'été, du 15 juin au 30 septembre, joli appartement meublé de trois ou quatre pièces avec salle de bain, cuisine et si possible jardin. La région comprise entre Neuchâtel et Cormondrèche aurait la préférence. Adresser les offres sous chiffre B. C. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS ON DEMANDE jeune homme robuste, aide-monteur. Faire offres écrites sous H. M. 403 au bureau de la Feuille d'avis. Bureau de placement Saint-Maurice 7 - Tél. 5 13 95 cherche jeunes sommeliers, aides de ménage, filles de cuisine, etc. A placer deux filles pour service de table. Bonne à tout faire sachant bien cuire, est demandée dans ménage de deux personnes. S'adresser par écrit sous T. J. 393 au bureau de la Feuille d'avis. On cherche JEUNE FILLE propre et active pendant la saison d'été, pour aider à la cuisine. S'adresser: pension Jaquet-Ducommun, la Sauge sur Chambrellen.

PERDUS ET TROUVÉS Recueilli petit chat gris tigré, avenue de la Gare No 6, 1er étage. On le restituera contre frais d'insertion. DEMANDES A ACHETER BIJOUX ancien or, platine Achats à bon prix L. MICHAUD acheteur patenté Place Purry 1

AVIS DIVERS Le salon de coiffure SANDOZ-ROBERT PLACE PURRY EST OUVERT Se recommande. Réparation de tous systèmes de machines à coudre Henri WEITSTEIN mécanicien Seyon 16-Grand'Rue 5 Tél. 5 34 24

André Borno coiffeur démobilisé Tél. 5 32 42 teinturerie mode lavage chimique 100% DÉTAILLES MONRUZ NEUCHÂTEL

On demande leçons particulières de mathématiques (école de commerce). Offres avec prix et références à case transit 529, Berne. PROFESS. MÉDICALES Jean PITON masseur - infirmier DE RETOUR Faubourg du Lac 8 Tél. 5 33 43

AVIS MÉDICAUX Le Docteur Claude de Montmolin Nez, Gorge, Oreilles A REPRIS SES CONSULTATIONS D' BONHOTE DE RETOUR Faubourg du Lac 8 Tél. 5 33 43

AVIS MÉDICAUX Le Docteur Claude de Montmolin Nez, Gorge, Oreilles A REPRIS SES CONSULTATIONS D' BONHOTE DE RETOUR Faubourg du Lac 8 Tél. 5 33 43

D' QUINCHE démobilisé REPREND SES CONSULTATIONS D' Pettavel chirurgien de retour

REMERCIEMENTS Madame veuve Paul WEBER, son fils Emilie et les familles parentes, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, prient ceux qui ont pris part à leur profond chagrin de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Après la démission de M. Gafenco

La politique étrangère roumaine ne sera pas modifiée

BUCAREST, 3 (Havas). — M. Gurgu, ministre des affaires étrangères, a défini dans un discours prononcé ce matin au moment de la transmission des pouvoirs, quelle serait la politique extérieure du gouvernement roumain :

Les buts que je poursuivrai seront les buts permanents de notre politique extérieure, sous la haute direction du roi. Ces buts furent déjà maintes fois définis. Ils concernent la défense de la paix, de l'indépendance et des frontières du pays dans le cadre d'une politique de bonne entente avec toutes les nations, en particulier avec nos voisins. Je consacrerai aux problèmes économiques qui jouent un rôle si important dans la vie économique de nos jours toute l'attention qui leur est due.

Emissions radiophoniques de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 17 h., concert. 18 h., pour les jeunes. 18.25, valse. 18.30, paysages de chez nous. 18.40, la Chanson valaisanne. 18.50, communiqué. 18.55, intermède. 19 h., voix universitaires. par M. A. Lombard, professeur. 19.10, piano. 19.30, en montant la garde. 19.50, inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, sketch radiophon. 22.20, inform.

Télédiffusion : 11 h. (Lugano), émission matinale. 12.40 (Lausanne), disques. 17 h. (Zürich), concert. 18 h. (Lausanne), pour les jeunes. 18.25, la valse au village. 18.40, la Chanson valaisanne. 18.50, communiqué. 19 h., voix universitaires. 19.10, berceuses. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, sketch radiophonique.

BEROMUNSTER : 11 h., émission matinale. 12.40, disques. 17 h., concert. 18 h., musique variée. 19 h., voix universitaires. 19.40, chants suisses. 19.50, causerie. 20.30, conc. par le R.O. 20.50, pièce radiophon. 22.10, variétés.

Télédiffusion : 11 h. (Lugano), émission matinale. 12.40 (Berne), concert. 16.30, disques. 17 h. (Zürich), conc. par le R.O. 18 h., nouvelles. 19 h., musique espagnole. 19.40 (Zürich), chansons suisses. 20.30, concert. 20.50, pièce radiophon.

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.40, danses. 13.15, jazz. 17 h., concert. 19 h., violon et piano. 19.30, chansons suisses. 21 h., musique suisse. 22.30, sélection d'opérettes. 23.30, danses.

Télédiffusion : 12.40 (Lugano), danses. 13.15, jazz. 19 h., violon et piano. 19.30, chansons suisses. 21 h., musique suisse. 21.30, opérettes italiennes. 22.30, danses.

Télédiffusion : (programme européen pour Neuchâtel) Europe I : 11 h. (Francfort), concert. 12 h. (Breslau), musique de chambre. 13.15 (Berlin), concert. 14.30 (Hambourg), musique récréative. 16.10 (Stuttgart), théâtre. 17.30 (Milan I), conc. vocal. 18 h. (Florence I), musique d'opéra. 18.30 (Stuttgart), variétés. 19.15 (Berlin), chansons militaires. 20.30 (Stuttgart), concert.

Europe II : 12.15 (Radio-Paris), clavier. 12.45, violon. 13.15, mélodies. 15 h., sketch radiophon. 17 h., disques. 17.15, musique de chambre. 17.55, les disques précieux. 18.15, musique de chambre. 18.30 (Paris), le quart d'heure du soldat. 19 h. (Radio-Paris), musique légère. 19.45, violon et piano. 20.30, concert. 20.45, sketch radiophon. 21.45, disques.

RADIO-PARIS : 19.45, émission dramatique. 21 h., émission théâtrale. 22.45, musique de chambre.

DREITWICH : 20 h., chant. 21.35, comédie musicale.

RENNES : 20.15, émission symphonique. 21.45, musique de chambre.

Emissions de mercredi

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, communiqué. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., concert. 20.30, sketch radiophon. 20.40, chansons. 21 h., musique légère. 21.25, fragments d'opérettes. 22 h., danse. 22.20, inform.

Carnet du jour

CINEMAS

Palace : La belle Hongroise.
Théâtre : Bulldog Drummond en péril.
Rex : Friends la route.
Studio : Rosalie.
Apollo : Un homme à la page.

AVIS TARDIFS

Société de Navigation

Foire de Morat

Mercredi 5 juin 1940

Départ de Neuchâtel à 6 h. pour Cudrefin, la Saugie, Sutz, Praz, Môtier, MORAT. Retour : Départ de Morat à 13 h., arrivée à Neuchâtel à 14 h. 50.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Sur mer en face de Dunkerque

La flotte de guerre anglaise joue un rôle décisif dans les opérations de rembarquement

La coopération de la flotte française

LONDRES, 4 (Reuter). — L'amiral britannique publie le communiqué suivant :

L'opération la plus étendue et la plus difficile qui ait jamais eu lieu dans les annales de la guerre navale a été exécutée au cours de la semaine dernière. Des troupes britanniques, françaises et belges ont été transportées en Angleterre, et cela dans une proportion qui, lorsqu'on en connaît les chiffres, causera une surprise considérable dans l'univers entier. Le repli des troupes se fit au milieu des attaques incessantes de l'aviation du Reich, et du feu de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies. Le succès de cette opération n'a pu être obtenu que grâce à l'étroite collaboration des Alliés, à un esprit de résolution inébranlable et à un courage surhumain. Du côté britannique, plusieurs flottilles de destroyers et un grand nombre de petites unités furent engagées dans l'opération. Ces forces furent rapidement augmentées. En tout, 222 unités de marine britannique et 665 autres bateaux et canaux prirent part aux opérations. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les unités navales françaises ni les embarcations qui intervinrent également. Six cents petits bateaux de tous genres furent mis à la disposition du commandement par des volontaires. Cela montre aussi dans quel esprit magnifique l'action fut réalisée. Cette opération put être menée à bien grâce au concours des forces navales de gros tonnages qui assurèrent la couverture.

Outre les attaques de l'aviation allemande à la bombe et à la mitrailleuse, les côtes de la région de Dun-

kerque furent également bombardées par la grosse artillerie allemande. Mais les forces navales britanniques ripostèrent en prenant sous leur feu les batteries allemandes. Les canons de la marine protégèrent également les flancs au repli. L'ennemi fit usage de sous-marins et de vedettes lance-torpilles d'une extrême mobilité. Ces deux armes subirent de fortes pertes. Le temps ne favorisait pas beaucoup les opérations. Le vent, en effet, agita la mer pendant les embarquements plus difficiles.

Le succès de cette opération est un triomphe des flottes et des avions alliés sur les forces aériennes considérables de l'ennemi qui en engagea constamment dans la mêlée. Des ports ont été rendus inutilisables par le coulage de bateaux ayant un fond de béton, des écluses ont été démolies, d'autres ports ont vu tous les dépôts de carburants anéantis. Les pertes subies par les forces navales britanniques sont minimes en comparaison des résultats. Les destroyers « Grafton », « Grenade », « Wakeful », « Basilisk », « Keith » et « Havant » ont été perdus. Sur plus de 170 petites unités de guerre, et qui furent employées dans l'opération, 24 furent perdues, dont sept mouilleurs de mines et huit garde-côtes.

et le rôle de la marine française

PARIS, 4 (Havas). — La marine française a accompli trois tâches essentielles à Dunkerque : elle a ravitaillé l'armée du nord, évacué des éléments considérables de cette armée et défendu le camp retranché. Dans cette tâche, plus d'une centaine de torpilleurs, d'avisos, de dragueurs et de bâtiments de toute nature ont donné à fond, sans se soucier des bombardements. Plus de 200 bâtiments de toutes catégories allant des transports de troupes aux petits caboteurs ont contribué à ramener en Angleterre une importante partie de l'armée. D'autre part, 200 petites unités : chalutiers, chaloupes, bateaux de pêche de faible tonnage ont effectué des opérations de transbordement.

Toute une flotte de petites unités ramène en Angleterre les combattants de Belgique

Les opérations de Dunkerque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le communiqué du D.N.B.

BERLIN, 3 (D.N.B.). — Dans son exposé sur la situation militaire, le D.N.B. écrit entre autres :

« Les Anglais qui se trouvent encore à Dunkerque paraissent vouloir que la ville soit réduite en débris. Lentement, ils se retirent sous les attaques concentrées des troupes allemandes.

Le nombre des prisonniers faits près de Forbach est d'une certaine importance pour ce secteur, mais il ne peut être aucunement comparé aux chiffres de prisonniers faits lors de la campagne victorieuse des Flandres.

Les attaques réitérées de l'aviation ennemie qui se poursuivent contre des objectifs non militaires dans l'ouest et le sud-ouest de l'Allema-

gne ont soulevé une indignation parmi la population contre les méthodes de conduite de la guerre des Anglais. Grâce à l'activité efficace de la défense anti-aérienne, les dégâts matériels que l'effet des bombes aurait pu causer, n'ont pas eu une grande importance. Mais malgré tout, en plusieurs endroits, des incendies ont éclaté dans des maisons privées à la suite du lancement des bombes.

Entre 2 et 3 heures du matin, une bombe explosive a été lancée d'une haute altitude sur une station climatique. Cette bombe a creusé un vaste entonnoir dans le terrain et des vitres, dans un rayon de 300 à 400 mètres, ont volé en éclats. Il n'existait loin autour de cette station climatique aucun objectif de caractère militaire quelconque. Dans la région de Düren, 9 moutons ont été tués par l'effet de 3 bombes ennemies. En ce qui concerne ces attaques sur des villes paisibles, on a procédé à certains relevés. A temps voulu, notre adversaire apprendra que ces attaques ne seront point oubliées.

Le bombardement de Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une bombe est tombée sur le ministère de l'air, mais elle n'éclata pas

M. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis s'y trouvait avec le ministre français

PARIS, 4 (Reuter). — M. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, a cablé ultérieurement au département d'Etat le compte rendu du bombardement qui le surprit sur le toit de l'immeuble où il assistait au déjeuner offert par le ministère français de l'aéronautique.

M. Bullitt dit : « Juste avant le commencement du déjeuner, la sirène annonçant un raid aérien se fit entendre, mais comme il semblait tout à fait improbable que les Allemands bombarderaient la ville de Paris, nous allâmes sur le balcon pour voir les avions au lieu de chercher un abri. Une minute plus tard, une bombe tomba exactement sur le toit du salon de réception dans lequel nous nous étions retirés. Evidemment, la bombe n'explosa pas. De grosses bombes tombèrent tout autour de l'immeuble et nous descendîmes à l'abri au milieu des éclats de verre et de plâtre. Deux autos appartenant à des convives furent atteintes et brûlées dans la cour, à l'entrée de l'immeuble. Mon auto ne fut pas touchée. Je suis tout à fait indemne. »

Le bilan de l'opération

PARIS, 3 (Havas). — Une centaine de victimes, dont une quarantaine de morts, tel est le bilan actuel du bombardement de Paris. Mais, en même temps qu'elles tombaient, les victimes étaient déjà vengées, puisque trois avions allemands furent immédiatement abattus, deux dans la proche banlieue de l'est et un dans la banlieue plus au nord. Ce n'est certainement pas le seul résultat de la défense de Paris, mais c'est celui qui fut enregistré sur-le-champ. Les secours furent instantanément organisés et le centre de transfusion sanguine de l'hôpital Saint-Antoine, fournissant aussitôt des donneurs de sang bénévoles, permit de sauver de nombreuses vies.

solument fichu. Vous entrez tous les deux en scène comme si vous étiez montés sur des échasses. Vous ne dites pas ce qu'il faut, et encore vous le dites mal. Vous, Eric, vous avez l'air d'une canne à pêche, et vous, Madge, vous ressemblez à une figurine de coiffeur. Si vous n'y mettez pas un peu plus d'âme, vous allez recevoir des pommes cuites dès le premier soir.

Rosina, qui s'amusa fort, adressa un sourire aimable à un jeune homme d'aspect sympathique assis non loin d'elle et qui fumait une cigarette.

— Sont-ils donc vraiment si mauvais ? demanda-t-elle, ou bien est-ce la pièce ?

— Ce n'est pas très chic de me poser cette question. Le hasard veut que je sois l'auteur, répondit le jeune homme.

Rosina saisit la balle au bond et n'hésita pas un seul instant à faire preuve d'opportunisme.

— Vous êtes bien l'auteur ? murmura-t-elle en levant les yeux sur son interlocuteur. Mais c'est magnifique !

Le jeune homme modifia légèrement sa position. Il semblait un peu mal à l'aise.

— Oh ! je n'en sais rien, observa-t-il, d'un air modeste. Ces genres de choses ne sont pas trop difficiles à écrire.

— J'ai entendu le petit homme re-

plet parler d'un chœur, poursuivait-elle en baissant la voix. Pensez-vous que je pourrais en faire partie ?

Il la regarda, étonné.

— Comment, vous n'êtes pas engagée dans la pièce ?

— Pas encore, répondit-elle, pleine d'espoir.

— Mais alors, qu'est-ce que vous fabriquez ici ?

— J'ai vu entrer des tas de gens et je les ai suivis. Je me rendais dans une fruiterie, pour y trouver une place à deux livres et demie par semaine. J'aimerais tellement mieux faire du théâtre.

Le jeune homme se détourna et l'examina attentivement. Rosina, en somme, estima qu'il n'était pas aussi jeune qu'il en avait l'air. Il avait le visage très bronzé, avec quelques taches de rousseur. Il était rasé de près, laissait voir une calvitie naissante et avait une bouche spirituelle et des yeux gris plutôt doux. Il lui inspira assez de sympathie pour qu'elle supportât son examen et lui rendit le sourire qu'il lui adressa.

— Vous ne me faites vraiment pas marcher ? demanda-t-il. Vous n'allez pas me dire tout à l'heure que vous êtes l'ingénue ou quelque chose d'approchant.

— Mais pas du tout, lui assura-t-elle. Je suis une jeune fille pauvre, honnête, qui cherche à gagner sa vie d'une manière respectable.

— J'ai entendu le petit homme re-

(A suivre.)

La session ordinaire de juin du parlement se tient malgré les événements

Séance de rentrée au Conseil national

BERNE, 3. — En ouvrant la session d'été, du Conseil national, le président, M. H. Staehli (pays, Berne), prononce un bref discours dans lequel il évoque les développements de la guerre européenne depuis la dernière session.

Plusieurs pays neutres, déclare l'orateur, le Danemark, la Norvège, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg ont été entraînés dans la guerre. Le peuple suisse prend une part intense aux souffrances terribles des peuples touchés par le cataclysme et de même que lors de la dernière guerre il considère de son devoir de faire tout ce qu'il peut pour atténuer ces souffrances. Dans les circonstances actuelles, la Suisse doit redoubler de vigilance afin de maintenir le pays à l'écart du conflit. Vigilance et concordance intérieure tels doivent être nos mots d'ordre à l'heure actuelle. Chacun à sa place doit remplir son devoir, accomplir son travail quotidien dans le calme et la tranquillité.

Budget de la régie des alcools

Le budget des alcools pour l'exercice 1940/41 est adopté sans débat, sur rapport écrit de la commission. Ce rapport indique notamment que les commissions permanentes de l'alcool des chambres fédérales se sont occupées aussi de la question de la responsabilité de la régie dans l'affaire de la falsification de spiritueux.

Les deux commissions ont constaté à l'unanimité ce qui suit : La régie est tenue de par la loi sur l'alcool de vendre du trois-six de bouche. Ses opérations ont fait chaque année l'objet d'un rapport. Les coupages sont expressément autorisés par la législation sur les denrées alimentaires. Il n'appartient pas à la régie de contrôler si ces coupages sont préparés et mis dans le commerce conformément aux prescriptions en vigueur. Cette question relève exclusivement de la police des denrées alimentaires. La régie a collaboré loyalement à toutes les enquêtes. Les commissions regrettent que les affaires qui ont donné lieu aux enquêtes aient été exploitées contre la régie.

Instruction militaire préparatoire

MM. Dollfus (cath. Tessin) et Meili (rad. Zurich) rapportent sur ce pro-

jet qui a déjà passé au Conseil des Etats et qui prévoit que tout Suisse, dès l'âge de 16 ans, recevra une instruction militaire le préparant au service.

Conseil des Etats

La commission des pleins pouvoirs visite les fortifications

Le conseil discute le rapport sur les mesures prises en vertu des pleins pouvoirs. La commission souhaite que des rapports entre le Conseil fédéral et le général soient définis par une loi. La commission a visité une partie des travaux de fortifications.

Prenez un abonnement de tramway ; vous ne paierez que 30 c. des quartiers extérieurs au centre de la ville.

Nouvelles financières

BOURSE DE LONDRES

	31 mai	3 juin
3 1/2 % War Loan	99 1/2	99.62
Rio Tinto	10.00	10.00
Rhodana	8.00	8.00
Rand Mines	7.2.6	7.2.6
Shell Transport	2.19.4 1/2	2.18.1 1/2
Courtaulds	1.6.3	1.5.9
Br. Am. Tobacco ord.	4.7.6	4.4.4 1/2
Imp. Chem. Ind. ord.	1.5.9	1.6.0
Imp. Tobacco Co ord.	4.8.9	4.6.10 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôt. du 1er juin	Ouv. du 3 juin
Allied Chemical et Dye	142.00	—
American Can	91.00	—
American Smelting	34.87	34.75
American Tel et Teleg	149.75	150.00
Bethlehem Steel	78.00	—
Chrysler Corporation	58.62	58.50
Consolidated Edison	24.75	—
Du Pont de Nemours	155.50	156.00
Electric Bond and Share	4.12	4.12
General Motors	40.25	—
International Nickel	20.87	—
New York Central	10.87	10.25
United Aircraft	42.12	42.37
United States Steel	46.37	47.00

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

2 gros lots de

50.000 FRANCS

50.000 FRANCS

AU TOTAL 825.000 francs de lots

Tirage 15 juin

LOTÉRIE ROMANDE

au profit des œuvres de secours et d'utilité publique pendant la mobilisation



SPÉCIALITÉS POUR DIABÉTIQUES

Demandez au prochain magasin de produits diététiques la liste complète de nos nombreuses et excellentes spécialités de régime pour diabétiques, néphrétiques, dyspeptiques.

LA MARQUE DE CONFIANCE

PHAG

GLAND

AS 3925 L

Pour soigner vos pieds

Le Sudorifuge régularise la transpiration et supprime toute odeur. Prix du flacon : 1.75

PHARMACIE

F. TRIPET

Seyon 4 - Neuchâtel

Téléphone 5 11 44

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les trois pupilles de Benjamin Stone

par PHILLIPS OPPENHEIM Traduit par G. et P.-F. Caillé

Philip, les poings serrés, demeura ainsi jusqu'à ce qu'il n'entendit plus le bruit de ses pas. Alors, il se tourna vers Rosina. Aux yeux de la jeune fille il apparut soudain entouré d'une auréole glorieuse.

— Rosina chérie, murmura-t-il, je ne voulais pas parler avant d'avoir quelque chose à t'offrir. Maintenant je ne peux pas m'en empêcher. Peut-être est-ce la seule chose qui m'aidera, qui me donnera de l'espoir, du courage.

Elle jeta ses bras autour du cou de Philip. Ils étaient tous deux bien jeunes pour cet amour qui les caressait de son aile merveilleuse. A l'air de ce sentiment, il y avait sans doute en elle un peu de cette tendresse maternelle qui pousse à protéger et encourager les êtres plus faibles. Mais c'était si bon, si magnifique ! et l'enchantement dura jusqu'à ce que l'horloge d'une église voisine sonnât onze heures.

Philip s'écarta de Rosina, ramassa sa casquette en riant et montra la pièce d'un shilling.

— Pour me permettre de trouver un toit cette nuit, chérie, s'écria-t-il en se dirigeant vers la porte. Souhaite-moi bonne chance.

Elle le rappela. Elle voulait lui préparer une valise, y mettre son pyjama, une éponge, tout ce dont il pouvait avoir besoin. Mais elle n'entendait que le bruit de ses pas qui s'éloignait dans l'escalier. Elle se précipita à la fenêtre, le vit sortir de la maison délabrée et traverser la rue. Il y avait quelque chose de changé dans sa démarche, dans la façon dont il relevait la tête. Le cœur de Rosina battait de joie et d'orgueil. Pour la première fois de sa vie, Philip se comportait en vainqueur.

CHAPITRE VI

Ce fut ainsi que le trio se sépara au bout de huit mois de la grande entreprise qui devait lui permettre de conquérir le monde. Matthew se prélassait dans son appartement de Bury Street. Un domestique attentif veillait sur lui et chaque jour il se rendait dans la Cité, vêtu de pied en cap comme les représentants de cette classe à laquelle il espérait bientôt appartenir. Philip avait déniché une chambre au dernier étage d'une vieille maison. Pour y accéder, il fallait monter un escalier un

peu raide, mais, de sa fenêtre il découvrait toute la Tamise. Rosina s'était réfugiée dans un club d'employées, aussi rébarbatif que respectable, où elle occupait une pièce microscopique. Philip avait fini par mettre la main sur l'éditeur ami de son ami et lui avait remis deux contes et un article. Après maintes discussions, il avait touché un avance de neuf guinées (1) et faisait vaillamment face aux événements. Rosina n'avait pas démenagé depuis deux semaines qu'elle engageait de nouveau son manteau chez un prêteur et quinze jours plus tard décidait d'abandonner à tout jamais la dactylographie. Elle possédait un solide bon sens qui manquait à Philip. Elle considéra la situation sans s'alarmer et réfléchit posément. Sous aucun prétexte, elle ne voulait être une charge à Philip. Un à un, elle passa en revue les divers moyens d'existence offerts à Londres à une jeune fille modérément capable et un peu plus jolie que la moyenne. En fin de compte, elle résolut d'entrer dans un bureau et, après une étude approfondie des annonces de journaux, elle partit un beau matin avec une liste d'adresses. Elle était préparée jusqu'à un certain point à sacrifier son indépendance. L'idée de passer des journées entières dans

un bureau la faisait frémir, mais elle savait que c'était inévitable. Elle mit donc ses regrets de côté et prit son parti de bon cœur.

En chemin, elle s'arrêta un instant pour lire une affiche collée sur les murs du théâtre Garrick. On annonçait une nouvelle pièce et les portes du bâtiment étaient fermées. Un groupe d'hommes et de femmes s'engouffraient dans un passage qui menait à l'entrée des artistes et elle saisit au vol le mot « répétition ». Elle se mit à rire en elle-même et, cédant à ses instincts aventureux, elle fit demi-tour et suivit la petite foule. La chance la favorisa. Au moment où elle franchit le seuil, le concierge était occupé à parler. Emboutant le pas à deux jeunes femmes, elle emprunta une série de couloirs sombres, passa devant des loges aux portes desquelles étaient épinglées des cartes de visite et se retrouva dans ce qu'elle devina être les coulisses du théâtre. Là, elle eut quelques minutes pour reprendre ses esprits. Un jeune homme et une jeune femme se trouvaient au milieu de la scène. Un petit homme ventripotent, au teint olivâtre, aux cheveux d'un noir de jais, tournait autour d'eux en brandissant des feuillets dactylographiés et avait une mine si déconfite qu'on pouvait à chaque instant s'attendre à le voir pleurer.

— Tout est fichu ! s'écria-t-il, ab-

(1) La guinée vaut 21 shillings, la livre 20.

LA VIE NATIONALE

Le Conseil fédéral demande de nouveaux crédits

BERNE, 3. — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un message et un projet d'arrêté sur l'octroi de crédits supplémentaires pour l'année 1940 (première série).

Il s'agit de 15,831,194 fr. à la charge du compte des exploitations en régie, soit au total 20,755,112 fr.

Le Conseil fédéral a également approuvé lundi à l'intention des Chambres un projet d'arrêté fédéral concernant les crédits nécessaires à l'acquisition du matériel de guerre en 1941, et les indemnités à payer par la Confédération aux cantons en 1941 pour l'équipement personnel des recrues.

Les crédits pour l'acquisition de matériel de guerre en 1941 font un total de 49,223,402 fr.

Le renouvellement de l'accord de compensation germano-suisse

BERNE, 3. — Les négociations entamées à Berlin, il y a huit jours, en vue du renouvellement de l'accord de compensation germano-suisse arrivant à échéance le 30 juin 1940 ont été interrompues pour un court laps de temps après un premier échange de vues afin de permettre aux deux délégations de faire rapport à leur gouvernement respectif. A cet effet, notre délégation est rentrée en Suisse dimanche. Les négociations seront reprises aussi tôt que possible.

Les Suisses de l'étranger et les allocations pour perte de salaire

BERNE, 3. — Le Conseil fédéral, en sa séance de lundi, a pris un arrêté en vertu duquel les travailleurs mobilisés qui sont rentrés de l'étranger recevront aussi une allocation pour perte de salaire. Cette allocation sera fixée selon les normes de l'arrêté du 20 décembre 1939 et versée par la caisse de compensation du lieu de domicile en Suisse ou, à défaut, du lieu d'origine du militaire. Celui-ci aura en retour l'obligation de verser à la caisse de compensation le 2% du salaire qu'il gagne. L'arrêté a effet rétroactif au 1er février dernier.

Un affreux accident cause la mort d'une mère de famille à Lucerne

LUCERNE, 3. — Dimanche après-midi, à Hergiswil am See, une automobile roulant à une vitesse de 90 km. à l'heure monta, dans un virage, sur le trottoir et renversa Mme Longhi, 36 ans, épouse d'un maçon italien, et sa petite fille. La mère fut tuée sur le coup, tandis que la fillette était relevée avec une fracture du crâne et de la jambe. Le conducteur de l'automobile a été arrêté. Mme Longhi était mère de 9 enfants.

La population de Zurich augmente

ZURICH, 3. — Le bureau de statistiques de Zurich donne des indications sur le mouvement de la population de la ville en 1939. Le total s'est élevé de 7384, atteignant 337 mille 164 personnes. L'augmentation provient exclusivement de ressortissants du pays dont le nombre s'est accru de 9000, tandis que les étrangers ont diminué de 1667. La population comprenait à la fin de 1939 154,930 personnes du sexe masculin et 182,234 du sexe féminin.

Le nouvel ambassadeur de France à Berne est arrivé

BERNE, 3. — Après sa séance de lundi, le Conseil fédéral «in corpore» a reçu le nouvel ambassadeur de France, M. Coulandre, venu présenter ses lettres de créance.

Où en sont les affaires Fonjallaz et Tobler

BERNE, 3. — Le Conseil fédéral a fait la réponse suivante à une question de M. Nicole, conseiller national, du 3 avril 1940 :

«M. Nicole désire connaître le résultat des enquêtes ouvertes contre M. Arthur Fonjallaz et le Dr Tobler, ainsi que les mesures prises contre les menées antidémocratiques de milieu d'extrême droite.

» L'instruction judiciaire ouverte contre M. Arthur Fonjallaz dans une affaire de service de renseignements pratiqué dans l'intérêt de l'étranger au préjudice d'un Etat étranger et de violation de secrets militaires, est menée par le juge d'instruction ordinaire, soumis à la surveillance de la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral. Le Conseil fédéral n'est pas en mesure de donner des renseignements sur l'instruction judiciaire, d'autant plus qu'elle n'est pas même terminée.

» Le Dr Tobler a été impliqué dans une cause encore pendante devant la justice militaire. Il a cependant été établi que le Dr Tobler n'avait pas participé à l'affaire d'espionnage en question.

» Pour réprimer les menées antidémocratiques, les autorités peuvent se fonder en particulier sur l'arrêté du Conseil fédéral du 5 décembre 1938 réprimant des actes contraires à l'ordre public et instituant des mesures pour protéger la démocratie, arrêté sur l'application duquel on trouve des renseignements dans le rapport sur la gestion de 1939. Citons également l'arrêté du Conseil fédéral du 4 décembre 1939 interdisant dans l'armée la propagande contraire à l'ordre public.

Niveau du lac, 3 juin, à 7 h. : 429.93
Température de l'eau : 16 1/2°

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Tact

Il est entendu que nous vivons des temps exceptionnels et que ce qui avait encore de l'importance il y a dix mois n'en a plus guère aujourd'hui. Mais faut-il, sous le prétexte que c'est la guerre, oublier le semblant de courtoisie dont on faisait preuve auparavant ?

La radio a pris dans nos préoccupations quotidiennes une place envahissante. On l'écoute le matin, on l'écoute à midi, on l'écoute le soir. Tout cela est logique, notre soif de savoir étant insaisissable. Mais pourquoi donc certaines gens oublient-ils à ce point qu'ils ne sont point seuls et font-ils marcher leur poste toutes fenêtres ouvertes comme s'il s'agissait de faire le plus de bruit possible ?

Le règne des grincheux est fini. Soit. Mais ne conviendrait-il pas de respecter les nerfs des vieillards et des malades, qui sont mis ces jours à rude épreuve... ?

† Mme Alice Klaye

De très nombreuses personnes, dans notre ville, dans tous les cantons de la Suisse alémanique et même à l'étranger, apprendront avec chagrin la nouvelle du décès de Mme A.-E. Klaye. Celle-ci, en qualité de maîtresse-surveillante à la section des jeunes filles de l'Ecole de commerce de notre ville, poste qu'elle occupa durant 25 ans, fut en contact direct avec une partie de notre jeunesse. Personne instruite, distinguée et très aimable, pleine de tact et de compréhension, elle a contribué au développement harmonieux de cet établissement. Son influence fut extrêmement bienfaisante.

C'est en 1931 que Mme Klaye s'était retirée de l'enseignement. Elle vécut depuis lors à Neuchâtel, puis en France dans sa famille où elle venait de fêter ses quatre-vingts ans. Les regrets qu'elle laisse sont unanimes.

† Roger Chavannes

On annonce la mort, survenue samedi à Chambésy (Genève), de M. Roger Chavannes, qui fut pendant une dizaine d'années ingénieur aux services industriels de notre ville. Le défunt avait atteint l'âge de 80 ans.

Bourgeois de Vevey, M. R. Chavannes avait fait l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Puis il travailla à Saint-Quentin et à Paris, chez Breugnot. Rentré au pays, il occupa un poste d'ingénieur des eaux et forêts à l'Etat de Fribourg jusqu'en 1891. C'est à cette époque qu'il s'établit à Neuchâtel. Nommé professeur d'électrotechnique à l'Ecole des arts et métiers de Genève, il continua à exercer sa profession à Neuchâtel jusqu'au moment où ses nouvelles fonctions de professeur l'absorbèrent. Il quitta notre ville pour se fixer définitivement à Genève en 1903.

M. R. Chavannes, qui a laissé à Neuchâtel le meilleur souvenir, s'occupait dans ses loisirs de lutherie en amateur avisé ; il a construit un certain nombre d'instruments.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Un beau jubilé

M. Léon Vaucher, buraliste postal à Saint-Aubin, a fêté, samedi, ses quarante années de service dans l'administration fédérale des postes. Il a été pendant de nombreuses années titulaire des bureaux de poste de Buttes et de Noiraigue, dans le Val-de-Travers.

BOLE

Conseil communal

(c) Le Conseil communal récemment nommé, a réparti comme suit les différents dicastères :

Présidence et travaux publics : M. Ernest Durig ; vice-présidence et finances : M. Armand Béguin ; secrétariat et assistance : M. Jean Pettavel ; police : M. Maurice Béguin ; forêts et domaines : M. Arthur Cornu.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Mort subite

M. Edouard Vuillemin, qui se rendait dimanche après-midi à la Prise Margot, a été pris subitement de malaise alors qu'il arrivait près de la ferme où, peu après, un de ses amis le retrouvait étendu sans connaissance. Transporté en auto à l'hôpital, il y est décédé sans avoir repris connaissance.

Souscription en faveur des réfugiés suisses de Belgique et de Hollande

Anonyme, 5 fr. ; O. S., 1 fr. ; P.-R. R., 10 fr. ; M.-H. J., 50 fr. ; Anonyme, Peseux, 50 fr. ; Anonyme, Fontainemelon, 15 fr. ; «Morges», 20 fr. ; d'un mobilisé, 2 fr. ; E. W., Neuchâtel, 5 fr. ; Mathilde et Charles, 2 fr. ; S. A. D., Cornaux, 3 fr. ; H. P., 5 fr. ; Anonyme, Muri, 20 fr. ; Anonyme, la Jonchère, 5 fr. ; Anonyme, les Bayards, 2 fr. ; Anonyme, Peseux, 100 fr. ; F. W., 5 fr. ; G., 10 fr. ; M. D., 5 fr. ; Famille E. P., 5 fr. ; Mme C. M., 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, Bevaix, 20 fr. ; Mlle M. C., 10 fr. ; Mlle F., 5 fr. ; Mlle L., 3 fr. ; G.-A. Clerc, Bôle, 10 fr. ; P. G., à D., 10 fr. ; Anonyme, 2 fr. — Total à ce jour : 2597 fr.

L'ouverture de la dix-huitième législature communale

Le Conseil général de Neuchâtel a procédé hier soir à l'élection de deux nouveaux conseillers communaux

M. Georges Béguin est élu par trente-huit voix
M. Paul Rognon par vingt-huit voix

Nomination du Conseil communal

Le Conseil général issu des élections des 4 et 5 mai dernier s'est réuni pour la première fois hier soir à l'Hôtel de ville.

Cette séance revêtait une importance particulière du fait qu'à l'ordre du jour figurait en premier lieu la nomination de deux nouveaux conseillers communaux en remplacement de MM. Charles Perrin, démissionnaire, et L. Billeter.

Disons d'emblée que MM. Georges Béguin, président du tribunal, et Paul Rognon, contrôleur des communes, ont été élus respectivement par 32 et 28 voix. MM. Pierre Court, journaliste, et le docteur L. Billeter ont obtenu 11 et 1 voix.

On trouvera d'ailleurs plus loin les résultats complets de l'élection du Conseil communal.

Avant de relater cette séance, félicitons les deux nouveaux magistrats élus hier soir. Une lourde et rude tâche les attend. Faisons-leur confiance, car nous ne pouvons douter qu'ils donneront le meilleur d'eux-mêmes pour remplir le mandat dont ils ont la charge.

La séance est ouverte à 20 heures par M. Emmanuel Borel, conseiller communal, qui dépose sur le bureau le procès-verbal de l'élection des 4 et 5 mai 1940, et le procès-verbal de la commission de répartition électorale. Il dépose également la «Feuille officielle» du 11 mai contenant les résultats des élections communales et la «Feuille officielle» du 18 mai dans laquelle se trouve l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections communales.

Le doyen d'âge, M. Ernest Rosselet (soc.) prend place ensuite dans le fauteuil présidentiel, cependant que les quatre plus jeunes membres de l'assemblée fonctionnent comme questeurs.

M. Rosselet prononce ensuite l'allocution suivante, dont nous donnons les principaux passages :

Dans les circonstances actuelles, vous n'attendez pas de moi un long discours. Seul un travail régulier et consciencieux peut nous être demandé et, par-dessus tout, un dévouement continu pour le bien de la cité.

Permettez-moi d'adresser un souvenir reconnaissant à ceux qui, hier encore, étaient des nôtres et qui, pour une raison ou pour une autre, ne siègent plus aujourd'hui. Après avoir souhaité la bienvenue à mes nouveaux collègues, je leur demande d'associer pleinement leur jeunesse à l'expérience des anciens. Ainsi, nous formerons un Conseil général modèle, celui dont a besoin la ville de Neuchâtel.

L'un d'entre nous achève aujourd'hui ses 25 ans de participation aux travaux de notre petit parlement. M. Pierre Wavre, à qui j'apporte ici des pensées de reconnaissance pour sa longue et fructueuse activité.

En terminant ces brèves paroles, je voudrais exprimer ici la pensée ardente que nous avons tous en présence de la situation internationale actuelle : c'est que notre chère ville de Neuchâtel, notre canton et notre pays tout entier continuent leur destin dans l'indépendance, la fierté et la dignité de leurs populations.

Un magnifique bouquet cravaté aux couleurs de la ville est ensuite remis à M. P. Wavre. Très ému, le chef du groupe libéral remercie ses collègues de leur délicate attention.

Constitution du bureau du Conseil général

Le bureau du Conseil général est composé comme suit :

Président : M. Otto Eichenberger (rad.) élu par 39 voix ; 1er vice-président : M. Louis Besson (lib.), 36 voix ; 2me vice-président : M. Auguste Dudan (soc.), 39 voix ; secrétaire : M. Charles Martenet (rad.), 38 voix ; secrétaire suppléant : M. Henri Guye (soc.), 40 voix ; questeurs : MM. Sam Humbert (rad.), 39 voix et David Mader (lib.), 40 voix. M. O. Eichenberger fait ensuite une brève déclaration dans laquelle il dit notamment :

Vous m'avez fait l'honneur de me désigner à la présidence du Conseil général pour la première période administrative de 1940 à 1941. C'est avec un sentiment de reconnaissance que j'accepte ce témoignage de votre confiance.

Je m'efforcerais de suivre les traditions qui sont en honneur à la présidence du Conseil général et d'obtenir la plus stricte impartialité dans l'exercice de mes fonctions.

Cette dix-huitième période administrative s'ouvre dans des heures sombres. Chacun comprendra certainement que le moment est venu de faire preuve d'une large compréhension, de conciliation et qu'il faut unir nos forces pour défendre notre patrie et nos droits. Nous aurons peut-être à faire face à des moments difficiles. Préparons-nous à les envisager avec calme, car notre cité doit continuer à prospérer.

Ainsi que nous l'avions indiqué hier, les candidats officiels présentés par les groupes étaient MM. Georges Béguin et Pierre Court, chez les radicaux, MM. Emmanuel Borel et Gérard Bauer, chez les libéraux, et M. Jean Wenger, chez les socialistes.

Comme on le voit, M. Paul Rognon, qui a été nommé au second tour de scrutin, n'était présenté officiellement par aucun groupe. Par conséquent, cette élection suscita un certain étonnement chez ceux qui ignoraient encore les décisions adoptées par les groupes quelques heures avant la séance.

Au nom des radicaux, M. Ed. Bourquin déclare que les partis bourgeois ont décidé de revenir à l'ancien système de cinq conseillers communaux permanents, l'essai de quatre conseillers permanents et un semi-permanent, tenté dès 1934, n'ayant pas donné d'heureux résultats.

M. Wavre appuie son collègue radical, tandis que M. Spinner annonce que les socialistes restent partisans du «statu quo». Personnellement, l'orateur souhaiterait voir le Conseil communal composé de trois conseillers permanents aidés de deux conseillers semi-permanents. Il souligne par ailleurs les économies que permettrait de réaliser ce système.

Au vote, la proposition de M. Bourquin est adoptée par 24 voix contre 12.

On passe ensuite à l'élection du Conseil communal.

Premier tour de scrutin

Au premier tour de scrutin (majorité absolue), les résultats sont les suivants :

Bulletins délivrés, 40 ; valables 40 ; majorité absolue, 21.

Sont élus :

M. Emmanuel Borel, par 39 voix.
M. Georges Béguin, par 38 voix.
M. Jean Wenger (soc.), par 36 voix.
M. Gérard Bauer, par 32 voix.

Obtiennent des voix :
M. Pierre Court, 11 ; M. Paul Rognon, 6 ; M. L. Billeter, 4.

Deuxième tour de scrutin

Bulletins délivrés, 40 ; valables, 40.

Est élu :

M. Paul Rognon, par 28 voix.

Obtiennent des voix :
M. Pierre Court, 11 ; M. L. Billeter, 1.

Les nominations des différentes commissions que nous publions plus loin se déroulent normalement.

Un léger incident s'éleva toutefois entre M. P. Wavre, chef du groupe libéral, et différents conseillers généraux radicaux concernant la nomination de la commission de l'Ecole de commerce, le groupe radical ayant présenté un candidat de plus que les libéraux.

M. Wavre regrette que la proportionnelle, qui avait toujours été appliquée jusqu'ici par les groupes, n'ait pas joué dans ce cas précis. Les radicaux refusent cependant de modifier leur liste et, finalement, au vote, c'est le quatrième candidat libéral qui n'obtient pas la majorité suffisante pour être élu.

Ainsi, cette dix-huitième législature s'ouvre en pleine crise européenne. Un ordre nouveau semble vouloir s'établir. Ce que l'on croyait hier solidement organisé ne l'est déjà plus aujourd'hui. Nos édiles auront vraisemblablement à résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux. Puisse-t-ils le faire dans l'intérêt le plus immédiat de notre cité. Le travail ne manque pas, mais il faudra un labeur de tous les instants pour mener à chef une besogne utile et patriotique dans le vrai sens du terme.

J.-P. P.

Nomination des commissions

Commission scolaire

Sont nommés :
Radicaux : Bourquin Edmond, père, Dreyer Georges, père, Flummann Louis, Hegebach Albert, Maire Henri, Maurer Eugène, Parel Henri, Roulet Jean, Strittmatter Léon, Schaffhauser Ernest, Henry Max, Madliger Georges, Guenet Hubert, Thalmann Hermann.

Libéraux : Chable Robert, Cachetin Walter, Clerc Maurice, Mme Geissuz Maria, Rychner Hans, Vuarraz Alphonse, Junod Daniel, Mme Monnier Lise, Nicati Armand, Tripet Félix, Neuhaus Gustave, Mosset Albert.

Socialistes : Béguin Georges, Bonardo William, Dudan Auguste, Galland Aimé, Girod Philippe, Marmier Louis, Perratonne Maurice, Perrenoud Léopold, Mme Portmann Héliane, Rosselet Ernest.

Commission de l'Ecole de commerce

Sont nommés :
Radicaux : Bourquin Edmond fils, Berthoud Henri, Haefliger Hermann, Kuffer Edmond, Baumgartner Emile.

Libéraux : de Montmoulin Pierre, Schinz Robert, Bouvier François.
Socialistes : Arango Pierre, Haemmerli Louis, Pipy Charles.

Commission de l'Ecole complémentaire des arts et métiers

Sont nommés :
Radicaux : Dreyer Georges, fils, Madliger Georges, Thalmann Hermann, Vuarraz Roger, Kunzli Jean, Mentha Marcel.
Libéraux : Décoppet Robert, Bura Paul, Niestlé Robert, Huttenlocher Christian, Zaugg Walter.
Socialistes : Brodbeck Emile, Gindrat René, Pellegrini Ernest, Ubersax Jean.

Commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité

Sont nommés :
Radicaux : Bonhôte André, Glanzmann Louis, Martenet Louis, Studer Arthur, Fellrath Henri, Gisler Charles.
Libéraux : Mader David, Besson André, Speller Paul, Zaugg Walter.
Socialistes : Gindrat René, Rusca Dominique, Sandoz Léon, Ubersax Jean.

Commission financière de 1940

Sont nommés :
Radicaux : Eichenberger Otto, Bourquin Edmond, Amez-Droz Gaston.
Libéraux : Wavre Pierre, Besson Louis, Chappuis Daniel.
Socialistes : Dudan Auguste, Guye Henri, Spinner Henri.

Commission financière 1941 (9 membres)

Sont nommés :
Radicaux : Petitpierre Max, Henry Max, Humbert Samuel.
Libéraux : Wavre Frédéric, Jequier Maurice, Guye René.
Socialistes : Guye Henri, Maire Paul, Ubersax Jean.

Commission des agrégations

Sont nommés :
Radicaux : Martenet Charles, Amez-Droz Gaston, Garcin Louis.
Libéraux : Wavre Pierre, Chable Robert.
Socialistes : Dudan Auguste, Guye Henri.

Commission du plan d'alignement

Sont nommés :
Radicaux : Garcin Louis, Madliger Georges, Thalmann Hermann.
Libéraux : Krebs Francis, Guye René, Mader David.
Socialistes : Rosselet Ernest, Spinner Henri, Liniger Daniel.

Commission des Fonds spéciaux

Est nommé :
Radical : Hotz Charles.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Des accidents en série

(c) A Bühl près de Bienne, une fillette de quatre ans a mis par inadvertance sa main gauche entre deux roues dentées d'un élévateur. Gravement blessée, la fillette dut être transportée à l'hôpital.

Entre Täuffelen et Gerolfingen, un cheval ayant pris le mors aux dents, entraîna le char qu'il tirait dans une folle course. Finalement, le véhicule se renversa et une femme qui y avait pris place fut projetée à terre. La malheureuse fut si grièvement blessée qu'il fallut la conduire au moyen d'une ambulance sanitaire à l'hôpital d'arrondissement de Bienne.

Dimanche après-midi, au cours d'un match de football entre des cheminots lausannois et biennois, deux équipiers se sont rencontrés si violemment que l'un d'eux dut être conduit à l'hôpital avec une grave blessure à une jambe.

Votations cantonales

(c) A Bienne, deux projets cantonaux ont été acceptés. Celui de la réduction des salaires du corps enseignant par 638 oui contre 180 non et celui du financement aux mobilisés et caisses de compensation ainsi que la lutte contre le chômage, par 739 oui contre 91 non. Sur 12,583 électeurs inscrits, 838 se sont rendus aux urnes samedi et dimanche.

Le nouveau président du Grand Conseil bernois

(c) Lundi après-midi, le Grand-Conseil bernois a élu le Dr Albert Meier, avocat à Bienne, président pour 1940-41. M. Meier est né le 11 novembre 1882 à Lenzbourg. En 1887, il vint habiter Bienne où il fit ses écoles primaires et où il fréquenta le gymnase avant d'aller à l'Ecole cantonale de Soleure, puis à l'Université de Berne. Il obtint, en 1906, sa patente d'avocat, puis en 1908, son doctorat en droit. Après des stages dans diverses études de Berne et de Bienne, il ouvrit son étude particulière en 1910 déjà. Le Dr Meier se rattache au parti radical. C'est, depuis 1830, le troisième Biennois qui devient président du Grand Conseil.

NIDAU

Elections

(c) Après une campagne assez vive, les électeurs du district de Nidau avaient à réélire le greffier du tribunal et proposé à l'office des poursuites. C'est M. Hugo Maurer, titulaire actuel, qui a été réélu par 750 voix, contre 698 voix à M. Wenger (paysan).

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste militaire se fracture le crâne en rejoignant son cantonnement

Dimanche soir, à 23 h. 20, un cycliste militaire, M. S., descendait le Chemin Blanc à toute vitesse pour aller rejoindre son cantonnement. Arrivé au dernier tournant, il fit une chute grave et resta étendu sur la chaussée, sans connaissance, portant des blessures au visage. Il fut aussitôt conduit à l'hôpital au moyen de l'ambulance. On craint une fracture du crâne.

VALLÉE DE LA BROYE

CORCELLES sur Payerne

Les accidents de passages à niveau

Un autocar militaire venant de Payerne et arrivant devant la barrière du passage à niveau de la gare transversale de Corcelles près Payerne, a buté contre la barrière et l'a brisée. La garde-barrière remplaçante, Mme Amélie Gorgéat-Jan, qui était à son poste à côté de la barrière, a été projetée contre la barrière du jardin de la gare. Elle a été relevée avec une blessure grave au genou et diverses contusions. Elle a été reconduite à son domicile par une automobile militaire.

Laissez venir à moi les petits enfants.
Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Les voies de Dieu ne sont pas nos voies et ses sentiers pas nos sentiers.

Monsieur et Madame Louis Ducommun-Bergère et leur petit Claudy ;

Monsieur et Madame Jules Ducommun-Perrenoud ; les enfants de feu Madame Bergère-Neuenschwander ; Monsieur Ulysse Ducommun-Sandoz, ses enfants et petits-enfants à la Chaux-de-Fonds et Tramelan ; Madame Jacques Neuenschwander, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du départ pour le Ciel de leur très cher fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils et neveu,

Jacques - Louis

enlevé à la bien tendre affection des siens, à l'âge de 3 ans, après trois jours de cruelles souffrances, le 3 juin 1940.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 6 juin, à 13 heures, à Neuchâtel.

Domicile mortuaire : Draizes 72, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Georges Morthier, à Treignac (France) ;
Madame et Monsieur Charles Wuthier-Morthier, à Cernier, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Edmond Langel et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Léo Martin et leur fils, à Paris ;
Madame et Monsieur Joseph Judas et leur fils, à Paris ;
les familles Perrin et alliées, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest MORTHIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 81me année, après une longue maladie.

J'ai mis en l'Eternel mon espérance et il s'est incliné vers moi ; il a entendu mes cris.

Ps. XL, 2.

Neuchâtel, le 3 juin 1940.
L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 5 juin 1940, à 15 h.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Neuchâtel, Hôpital 20.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Francis Bottinelli-Guenot, à Peseux ;
Monsieur Jules Bottinelli et ses enfants, à Neuchâtel ;
Madame veuve Guenet et ses enfants, à Peseux ;
Madame et Monsieur Angelo Casanova et leur fille